



**DRAG
BICYCLES**



RÈGLEMENT GENERAL

COUPES DE FRANCE DRAG BICYCLES DES CLUBS DN1/DN2/DN3 2018



SOMMAIRE

ARTICLE 1. PREAMBULE	3
ARTICLE 2. LISTE EPREUVES RETENUES	3
ARTICLE 3. PARTICIPATION EXCLUSIVE DN1/DN2/DN3.....	3
ARTICLE 4. COMPOSITION DES EQUIPES - EPREUVES EN LIGNE ET EPREUVES PAR ETAPES	4
ARTICLE 5. CLM INDIVIDUELS (dans le cadre des épreuves par étapes).....	4
ARTICLE 6. BAREME DE POINTS.....	5
ARTICLE 7. POINTS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE	6
ARTICLE 8. CLASSEMENTS DN1 / DN2 / DN3 2018	7
ARTICLE 9. ENCADREMENT.....	7
ARTICLE 10. DEPANNAGE.....	8
ARTICLE 11. PENALITES.....	8
ARTICLE 12. INDEMNITES EQUIPES	8
ARTICLE 13. DOTATIONS DRAG BICYCLES ET REMISE DE PRIX.....	9
ARTICLE 14. ENGAGEMENTS.....	9
ARTICLE 15. TROPHÉE DES CHAMPIONS DES DIVISIONS NATIONALES.....	9
ARTICLE 16. QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR ROUTE.....	10

ARTICLE 1. PREAMBULE

La Fédération Française de Cyclisme et la société DRAG BICYCLES unissent leurs efforts pour organiser la Coupe de France DRAG BICYCLES des Clubs DN1/DN2/DN3 2018.

Cette Coupe de France contribue à la mise en place d'une classification des clubs avec une prise en compte de résultats sportifs obtenus sur un certain nombre d'épreuves préalablement retenues.

La sélection des épreuves bénéficiant du label « Coupe de France DRAG BICYCLES des Clubs DN1/DN2/DN3 » porte sur les courses de classe « Elite nationale ».

La participation des équipes étrangères et des équipes continentales n'est pas admise dans ces épreuves.

ARTICLE 2. LISTE EPREUVES RETENUES *

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1 2018

11 mars	Course en ligne	80ème Bordeaux - Saintes	Nouvelle Aquitaine
2 avril	Course en ligne	90ème Grand Prix de Vougy	Auvergne Rhône Alpes
10 mai	Course en ligne	8ème Grand Prix du Pays de Montbéliard	Bourgogne Franche Comté
21 mai	Course en ligne	Grand Prix de Luneray	Normandie
15 au 17 juin	Course par étapes	La Sport Breizh	Bretagne
15 juillet	Course en ligne	Entre Brenne et Montmorillonnais	Centre Val de Loire
9 août	Course en ligne	Grand Prix de Cherves	Nouvelle Aquitaine
8 et 9 septembre	Course par étapes	Boucles de l'Artois	Hauts de France

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN2 2018

15 avril	Epreuve en ligne	Tour du Lot et Garonne	(Nouvelle Aquitaine)
12 et 13 mai	Epreuve par étapes	Boucles Nationales du Printemps	(Nouvelle Aquitaine)
27 mai	Epreuve en ligne	Boucles de la Marne	(Grand Est)
6 au 8 juillet	Epreuve par étapes	Tour du Canton de Mareuil Verteillac Ribérac	(Nouvelle Aquitaine)
14 août	Epreuve en ligne	Grand Prix Christian Fenioux	(Centre Val de Loire)
23 septembre	Epreuve en ligne	3 ^{ème} Mémorial d'Automne Chasseneuil 16	(Nouvelle Aquitaine)

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN3 2018

4 Mars	Epreuve en ligne	Vienne Classic	(Nouvelle Aquitaine)
11 Mars	Epreuve en ligne	Tour de l'Ardèche Méridionale	(Auvergne Rhône Alpes)
8 Mai	Epreuve en ligne	Tour de l'Agglomération de Saint Avold - Synergie	(Grand Est)
10 Juin	Epreuve en ligne	22 ^{ème} Tour du Périgord – A travers les Bastides	(Nouvelle Aquitaine)
9 Septembre	Epreuve en ligne	Grand Prix de la Tomate	(Nouvelle Aquitaine)

* Pour des questions d'organisation des équipes participantes, les épreuves route retenues ci – dessus devront prévoir une arrivée maximum aux environs de **16h30** avec un protocole dans les 30 minutes maximum à l'issue de l'épreuve. De ce fait, la réunion des Directeurs Sportifs doit être organisée la veille à **18 heures** environ. Pour les épreuves DN3, cette disposition est à revoir avec les organisateurs concernés et à intégrer dans les règlements particuliers de ces épreuves.

Un trophée des champions des Divisions nationales regroupant des clubs DN1/DN2/DN3, DN2 et DN3 2018 sera organisé le **Samedi 29 septembre 2018** :

- ✓ L'article 14 du présent règlement apporte des éléments complémentaires.
- ✓ Les détails d'organisation sur cette épreuve (méthode de qualification, classements, etc...) feront l'objet d'un règlement particulier.
- ✓ Cette épreuve ne compte pas pour le classement des coupes de France, support des montées et des descentes entre les niveaux. Il s'agit d'un titre honorifique qui vient ponctuer la saison 2018.

ARTICLE 3. PARTICIPATION EXCLUSIVE DN1/DN2/DN3 (Participation obligatoire)

La Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2/DN3 2018 est réservée aux équipes de Division Nationale (liste communiquée en début de saison)

NB : Une équipe de DN1/DN2/DN3 qui ne participe pas à toutes les manches de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2/DN3, se verra en 2019 rétrogradée automatiquement en Division Nationale 2 ou Division Nationale 3 ou se verra retirer son label.

Un coureur 1^{ère} catégorie appartenant à une équipe continentale ou continentale pro étrangère au titre d'un club de Division Nationale ne pourra pas participer aux épreuves de Coupe de France.

ARTICLE 4. COMPOSITION DES EQUIPES DANS TOUTES LES EPREUVES

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1 2018

Toutes les épreuves se disputent par équipes composées de 6 coureurs de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie dont deux français âgés de moins de 26 ans minimum obligatoirement.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN2 2018

Toutes les épreuves se disputent par équipes composées de 6 coureurs de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie dont deux coureurs français au minimum.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN3 2018

Toutes les épreuves se disputent par équipes composées de 5 coureurs de 1^{ère} catégorie ou 2^{ème} catégorie sans restriction d'âge.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1/DN2/DN3 2018

Toute participation avec une équipe incomplète entraînera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent.

Toutefois, à moins de 4 coureurs pour les DN1 /DN2 et 3 coureurs pour les DN3, l'équipe se verra refuser le départ.

Il est bien entendu qu'une équipe de DN1 / DN2, dans l'impossibilité d'aligner quatre coureurs au départ, se verra attribuer une pénalité de 90 points (15 points multipliés par 6 coureurs)

Il est bien entendu qu'une équipe de DN3 dans l'impossibilité d'aligner trois coureurs au départ, se verra attribuer une pénalité de 75 points (15 points multipliés par 5 coureurs)

Un coureur intégrant le club après le 1^{er} mars 2018, date de délivrance de la licence, de la double appartenance ou de l'attestation d'appartenance, ne pourra pas participer aux épreuves de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2/DN3.

Toute infraction entraînera la mise hors course de l'équipe pour l'épreuve considérée et la suppression des points acquis par tous les coureurs de l'équipe. Les points ainsi perdus ne pourront en aucun cas être attribués à d'autres coureurs.

ARTICLE 5. CLM INDIVIDUELS (dans le cadre des épreuves par étapes)

DN1 : Deux épreuves par étapes (Manche 5 : La Sport Breizh / Manche 8 : Boucles de l'Artois) sont composées d'un Contre La Montre individuel.

DN2 : Une épreuve par étapes (Manche 4 : Tour du Canton de Mareuil Verteillac Ribérac) est composée d'un Contre La Montre individuel.

✓ Si l'épreuve CLM se déroule sur la première étape, l'ordre de départ des équipes se fera par **une rotation de toutes les équipes engagées**, dans l'ordre inverse du classement par équipes de la Coupe de France sur la dernière épreuve disputée.

En cas d'égalité de plusieurs équipes au classement par équipes, c'est le meilleur nombre de points acquis sur la dernière épreuve disputée qui départagera les équipes concernées.

Dans les épreuves par étapes, si le CLM Individuel se déroule à partir de la seconde étape, ce sera la réglementation des épreuves par étapes qui sera prise en considération pour la rotation des différents coureurs, à savoir la prise en compte du classement général individuel.

Chaque équipe communiquera à la réunion des Directeurs Sportifs de ces épreuves, l'ordre des partants CLM de son équipe.

NB : Si le CLM se déroule lors de la 1^{ère} étape de de la 1^{ère} épreuve de Coupe de France, un tirage au sort sera effectué parmi les équipes participantes.

ARTICLE 6. BAREME DE POINTS DN1 / DN2 / DN3

Les points acquis par les coureurs à la place réelle dans les épreuves énumérées à l'article 2 seront conformes au barème ci-dessous :

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1 2018

BAREME DE POINTS										
COUPE DE FRANCE DRAG BICYCLES DES CLUBS DN1										
PLACE	EPREUVES EN LIGNE Epreuve 1 - 11 mars - 80ème Bordeaux - Saintes (Nvelle AQU) Epreuve 2 - 2 avril - 90ème Grand prix de Vougy (AURA) Epreuve 3 - 10 mai - 8ème Grand Prix du Pays de Montbeliard (BFC) Epreuve 4 - 21 mai - Grand Prix de Luneray (NOR) Epreuve 6 - 15 juillet - Entre Brenne et Montmorillonais (CEN) Epreuve 7 - 9 août - Grand Prix de Cherves (Nvelle AQU)	Epreuve 8 - 8 et 9 septembre Boucles de l'Artois (HDF) Epreuve par étapes				Epreuve 5 - 15 au 17 juin La Sport Breizh (BRE) Epreuve par étapes				
		1er Jour Matin CLM Individuel	1er Jour Après Midi Demi étape EP en ligne	2ème Jour Epreuve en ligne	Classement Général Final	1er Jour Matin CLM Individuel	1er Jour Après Midi Demi étape EP en ligne	2ème Jour Epreuve en ligne	3ème Jour Epreuve en ligne	Classement Général Final
1	30	10	10	15	45	10	10	15	15	45
2	25	9	9	14	35	9	9	14	14	35
3	20	8	8	13	30	8	8	13	13	30
4	17	7	7	12	26	7	7	12	12	26
5	16	6	6	11	24	6	6	11	11	24
6	15	5	5	10	22	5	5	10	10	22
7	14	4	4	9	20	4	4	9	9	20
8	13	3	3	8	18	3	3	8	8	18
9	12	2	2	7	16	2	2	7	7	16
10	11	1	1	6	14	1	1	6	6	14
11	10			5	13			5	5	13
12	9			4	12			4	4	12
13	8			3	11			3	3	11
14	7			2	9			2	2	9
15	6			1	8			1	1	8
16	5				7					7
17	4				6					6
18	3				5					5
19	2				4					4
20	1				3					3
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN2 2018

BAREME DE POINTS									
COUPE DE FRANCE DRAG BICYCLES DES CLUBS DN2									
PLACE	EPREUVES EN LIGNE Epreuve 1 - 15 avril - Tour du Lot et Garonne (Nvelle AQU) Epreuve 3 - 27 Mai - Boucles de la Marne (Grand Est) Epreuve 5 - 14 août - Grand Prix Christian Fenoux (CEN) Epreuve 6 - 23 septembre - 3ème mémorial d'Automne Chasseneuil 16 (Nvelle AQU)	EPREUVE PAR ETAPES			EPREUVE PAR ETAPES				
		Epreuve 2 - 12 et 13 Mai - Boucles Nationales du Printemps (Nvelle AQU)			Epreuve 4 - 6 au 8 juillet - Tour du Canton de Mareuil Verteillac Ribérac (Nvelle AQU)				
		1er Jour Etape EP en ligne	2ème Jour Etape EP en ligne	Classement Général Final	1er Jour Etape EP en ligne	2e Jour Demi Etape CLM	2e Jour Demi Etape EP en ligne	3ème Jour Etape EP en ligne	Classement Général Final
1	30	15	15	45	15	10	10	15	45
2	25	14	14	35	14	9	9	14	35
3	20	13	13	30	13	8	8	13	30
4	17	12	12	26	12	7	7	12	26
5	16	11	11	24	11	6	6	11	24
6	15	10	10	22	10	5	5	10	22
7	14	9	9	20	9	4	4	9	20
8	13	8	8	18	8	3	3	8	18
9	12	7	7	16	7	2	2	7	16
10	11	6	6	14	6	1	1	6	14
11	10	5	5	13	5			5	13
12	9	4	4	12	4			4	12
13	8	3	3	11	3			3	11
14	7	2	2	9	2			2	9
15	6	1	1	8	1			1	8
16	5	5	5	7					7
17	4	4	4	6					6
18	3	3	3	5					5
19	2	2	2	4					4
20	1	1	1	3					3
21									
22									
23									
24									
25									
26									
27									
28									
29									
30									

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN3 2018

Les 30 premiers coureurs classés marqueront des points.

1 ^{er}	60 pts	11 ^{ème}	20 pts	21 ^{ème}	10 pts
2 ^{ème}	50 pts	12 ^{ème}	19 pts	22 ^{ème}	9 pts
3 ^{ème}	45 pts	13 ^{ème}	18 pts	23 ^{ème}	8 pts
4 ^{ème}	40 pts	14 ^{ème}	17 pts	24 ^{ème}	7 pts
5 ^{ème}	35 pts	15 ^{ème}	16 pts	25 ^{ème}	6 pts
6 ^{ème}	32 pts	16 ^{ème}	15 pts	26 ^{ème}	5 pts
7 ^{ème}	29 pts	17 ^{ème}	14 pts	27 ^{ème}	4 pts
8 ^{ème}	26 pts	18 ^{ème}	13 pts	28 ^{ème}	3 pts
9 ^{ème}	23 pts	19 ^{ème}	12 pts	29 ^{ème}	2 pts
10 ^{ème}	21 pts	20 ^{ème}	11 pts	30 ^{ème}	1 pt

Classement par équipes : Le barème de points ne prend en compte que **3 coureurs maximum par club** (y compris les points des coureurs retenus en sélection Equipe de France – cf Article 6).

Les points à la place pour les autres coureurs (au-delà de 3 coureurs par club) seront bloqués.

ARTICLE 7. POINTS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE

Lorsque les licenciés sont sélectionnés en équipe de France Route ⁽¹⁾ et Piste ⁽²⁾ et ne peuvent pas de ce fait participer à une épreuve de la Coupe de France, leurs clubs se voient attribuer, 20 points au titre de leur sélection pour la totalité de l'épreuve.

C'est la convocation établie par la Direction Technique Nationale qui déterminera la période de sélection.

Pour les coureurs sélectionnés en Equipe de France et dans le respect de la règle de 3 coureurs maximum par club, il sera pris en compte le meilleur résultat en points entre les points obtenus dans le classement de l'épreuve et les points de sélection.

Dans le cadre d'une épreuve par étapes et dans le respect de la règle de 3 coureurs maximum par club, seul le classement général final peut prendre en compte les points de sélection.

⁽¹⁾ Pour les sélections en Equipe de France Route, seules les participations aux Championnats du Monde, d'Europe, Courses Internationales en France et l'étranger (Classe 1 et Classe 2) et la Coupe des Nations seront prises en comptes.

⁽²⁾ Pour les sélections en Equipe de France Piste (Epreuves d'endurance), seules les participations aux Championnats du Monde, d'Europe et Coupes du Monde seront prises en compte.

Aucun point ne sera attribué dans les différents stages de préparation, sauf si il rentre dans le cadre de la sélection officielle pour l'une des épreuves concernées et sauf si ces stages sont accolés à une sélection aux épreuves ci-dessus.

Le coureur devra remplir les conditions de participation à la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2/DN3 et devra avoir participé à une des manches de la Coupe de France. Si ce cas se présente à la 1^{ère} manche, ces points seront intégrés à posteriori.

Les Points Equipe de France sont ajoutés à l'issue de chaque épreuve.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS DN1 / DN2 / DN3 2018

Les épreuves retenues, référencées dans le tableau de l'article 2, servent de support au classement de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs et aux classements des DN1/DN2/DN3.

Les classements de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2/DN3 sera établi par l'addition des points acquis par les coureurs à la place réelle (3 coureurs maximum par club) dans les différentes épreuves suivant les barèmes définis à l'article 5.

Le club ayant totalisé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs de DN1/DN2/DN3 2018.

En cas d'égalité de points au classement par équipes provisoire ou final, il sera pris en compte la meilleure place individuelle sur la dernière épreuve disputée (si c'est une épreuve par étapes, ce sera la meilleure place obtenue dans le classement général individuel de l'épreuve).

En cas d'égalité de points au classement général par équipes final et / ou pour départager les structures n'ayant marquées aucun point, il sera pris en considération la totalité des places individuelles des 3 meilleurs coureurs de chaque équipe sur l'ensemble des manches de la Coupe de France.

Evolution des niveaux entre chaque Division Nationale à la fin de la saison 2018 :

✓ **Les deux premiers clubs** du classement général final des Coupes de France DRAG BICYCLES des clubs DN2/DN3 pourront accéder à l'échelon supérieur la saison suivante à condition de remplir les critères d'engagement.

✓ **Les deux derniers clubs** du classement général final des Coupes de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2 seront relégués en division inférieure l'année suivante.

L'ensemble des équipes pouvant se maintenir ou accéder à l'échelon supérieur devront répondre aux conditions du dossier d'engagement correspondant.

Cas particuliers sur la saison 2018 :

Dans l'hypothèse où un club ne possède pas les moyens financiers ou ne répond pas aux critères administratifs du cahier des charges pour accéder à l'échelon supérieur et / ou se maintenir dans sa Division Nationale, il sera fait appel au 3ème club de la DN inférieure, puis au 4ème club de la DN inférieure, puis au 1er club reléguable, et enfin au second reléguable.

Ce dernier point est en attente de validation par les organes fédéraux.

Perspective 2019 / 2020 :

La Commission Nationale Route mène actuellement, une réflexion sur les évolutions de niveaux (Montées / descentes) entre les Divisions Nationales. Ces travaux seront étudiés au cours de l'année 2018 pour une mise en application à partir de la saison 2019/2020. Ces évolutions des différents niveaux de Division Nationale seront communiquées au cours de l'année 2018.

ARTICLE 9. ENCADREMENT

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire d'un BEESAC minimum ou DEJEPS Mention Cyclisme Traditionnel.

En l'absence des diplômés ci dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du présent règlement traitant de ce sujet.

ARTICLE 10. DEPANNAGE

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel entre équipiers est autorisé.

L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

Pour la 1ère épreuve

- 1er tirage au sort : les clubs représentés à la réunion dont l'encadrement répond aux dispositions de l'article 9.
- 2^{ème} tirage au sort : les clubs représentés à la réunion dont l'encadrement ne répond pas aux dispositions de l'article 9.
- 3ème tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion dont l'encadrement répond aux dispositions de l'article 9.
- 4ème tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion dont l'encadrement ne répond pas aux dispositions de l'article 9.

Pour les épreuves suivantes (A partir de la seconde épreuve)

Les clubs dans l'ordre de leur classement à l'issue de la précédente épreuve, représentés à la réunion et dont l'encadrement répond aux dispositions de l'article 9.

Et si besoin :

- 1^{er} tirage au sort : les clubs représentés à la réunion dont l'encadrement ne répond pas aux dispositions de l'article 9.
- 2ème tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion dont l'encadrement répond aux dispositions de l'article 9.
- 3ème tirage au sort : les équipes non représentées à la réunion dont l'encadrement ne répond pas aux dispositions de l'article 9.

ARTICLE 11. PENALITES

Le coureur faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour une infraction au règlement se verra retirer les points qu'il aura acquis dans l'épreuve considérée.

Toute infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la suppression des points acquis par le coureur lors de sa période de suspension.

Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre coureur.

ARTICLE 12. INDEMNITES EQUIPES

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1 2018

A l'issue de chaque manche, les équipes participantes seront indemnisées au prorata du nombre de km parcourus et de coureurs présents au départ. C'est la distance entre le siège du club et le lieu de permanence de la course (aller-retour) qui sera pris en considération pour le calcul.

Le montant de la participation de l'organisateur aux frais de déplacement des clubs concernés est de 8.000 € pour les épreuves en ligne et de 4.000€ pour les épreuves par étapes.

Pour l'ensemble des épreuves*, exceptions faites des épreuves par étapes (La Sport Breizh et les Boucles de l'Artois), les équipes participantes devront assurer par leurs propres moyens leur hébergement et leur repas.

* Pour La Sport Breizh (Manche 5) et les Boucles de l'Artois (Manche 8), l'organisateur devra assurer à l'ensemble des équipes présentes : l'hébergement et les repas des six coureurs et de l'encadrement (3 personnes) de la veille au soir de la 1^{ère} étape jusqu'au soir de la dernière étape.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN2 2018

Conformément aux décisions du Bureau Exécutif du 15 mai et du 2 octobre 2014 et conscient des difficultés des organisateurs, le montant des frais de déplacement pour les épreuves d'une journée est de 4000 euros et le montant des frais de déplacement pour les épreuves par étapes, compte tenu que ces organisateurs prennent en charge l'hébergement des équipes, est de 2.000 euros.

Pour l'ensemble des épreuves*, exception faite de l'épreuve 2 (Boucles Nationales du Printemps Pons Gemozac) et de l'épreuve 4 (Tour du Canton de Mareuil Verteillac Ribérac), les équipes participantes devront assurer par leurs propres moyens leur hébergement et leur repas.

* Pour l'épreuve 2 (Boucles Nationales du Printemps) et l'épreuve 4 (Tour du Canton de Mareuil Verteillac Ribérac), l'organisateur devra assurer à l'ensemble des équipes présentes : l'hébergement et les repas des six coureurs et de l'encadrement (3 personnes) de la veille au soir de la 1^{ère} étape jusqu'au soir de la dernière étape.

L'indemnité aux équipes est répartie sur l'ensemble des équipes aux départs. Si une équipe est forfait de dernière minute, la grille restera inchangée. L'organisateur gardera le montant de l'indemnité prévu.

Si une équipe est incomplète au dernier moment, la grille restera inchangée et la somme non versée à l'équipe restera acquise à l'organisateur.

ARTICLE 13. DOTATIONS DRAG BICYCLES ET REMISE DE PRIX



A ce jour, le classement général final de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1/DN2/DN3 fait l'objet d'une dotation en matériel de la part de la société DRAG BICYCLES.

Cette dotation pour les Coupes de France DN1/DN2/DN3 est en cours de finalisation avec le partenaire DRAG BICYCLES. Toutefois, la FFC mène également une réflexion avec le partenaire DRAG BICYCLES sur d'autres initiatives ou d'autres projets en lieu et place de la fourniture d'une dotation en matériels.

Si la dotation DRAG BICYCLES 2018 existe, celle-ci sera organisée lors du Trophée des Champions le Samedi 29 septembre 2018. (Cf article 15)

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1 2018

Lors de la finale des 8 et 9 septembre 2018, les trois premières équipes se verront remettre un trophée fourni par la FFC.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN2 2018

Lors de la finale du 23 septembre 2018, les trois premières équipes se verront remettre un trophée fourni par la FFC.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN3 2018

Lors de la finale du 16 septembre 2018, les trois premières équipes se verront remettre un trophée fourni par la FFC.

ARTICLE 14. ENGAGEMENTS

Pour répondre aux besoins des organisateurs dans la publication des listes d'engagés et pour la promotion des clubs de Division Nationale, les clubs participants à chaque manche de Coupe de France devront **s'engager par internet au plus tard à J-6** avant le début de l'épreuve.

Les modifications de la liste des engagés pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil Engagement Route internet.

En début d'année, en fonction des noms des clubs engagés, des sigles de trois lettres seront attribués à chaque structure. Ces sigles seront publiés et repris dans l'édition des résultats conformément au nom d'affiliation du club réalisé au début de la saison

ARTICLE 15. Trophée des Champions des Divisions Nationales – Samedi 29 septembre 2018

Pour clôturer la saison 2018, **une épreuve finale des Divisions nationales est organisée le Samedi 29 septembre 2018.**

Cette épreuve finale décerne un titre honorifique mais ne compte pas dans le classement général des différentes Coupes de France.

Le nom de l'épreuve est le **Trophée des Champions des Divisions Nationales** et regroupe les équipes suivantes à condition de respecter les conditions d'engagement :

- ✓ 12 premières équipes DN1 selon le classement final de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs 2018
- ✓ 10 premières équipes DN2 selon le classement final de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN2 2018
- ✓ 3 premières équipes DN3 selon le classement final de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN3 2018
- ✓ 5 wild card maximum au choix de l'organisateur parmi les DN1/DN2/DN3

La participation à cette épreuve est obligatoire pour les équipes de Division Nationale qualifiées à l'issue des épreuves de Coupe de France.

Cette épreuve se dispute par équipe, composée de 5 coureurs de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie dont trois français obligatoirement. Les deux autres coureurs pouvant être français ou étrangers, sans restriction d'âge.

La méthode de classement sera identique aux principes de classement des différentes coupes de France avec un barème de points sur les 50 premiers coureurs, avec la prise en compte de 3 coureurs maximum par club.

1 ^{er}	150 pts	11 ^{ème}	86 pts	21 ^{ème}	59 pts	31 ^{ème}	27 pts	41 ^{ème}	14 pts
2 ^{ème}	130 pts	12 ^{ème}	83 pts	22 ^{ème}	56 pts	32 ^{ème}	25 pts	42 ^{ème}	13 pts
3 ^{ème}	120 pts	13 ^{ème}	80 pts	23 ^{ème}	53 pts	33 ^{ème}	23 pts	43 ^{ème}	12 pts
4 ^{ème}	115 pts	14 ^{ème}	78 pts	24 ^{ème}	46 pts	34 ^{ème}	21 pts	44 ^{ème}	11 pts
5 ^{ème}	110 pts	15 ^{ème}	76 pts	25 ^{ème}	43 pts	35 ^{ème}	20 pts	45 ^{ème}	10 pts
6 ^{ème}	102 pts	16 ^{ème}	74 pts	26 ^{ème}	40 pts	36 ^{ème}	19 pts	46 ^{ème}	9 pts
7 ^{ème}	100 pts	17 ^{ème}	72 pts	27 ^{ème}	37 pts	37 ^{ème}	18 pts	47 ^{ème}	8 pts
8 ^{ème}	95 pts	18 ^{ème}	69 pts	28 ^{ème}	34 pts	38 ^{ème}	17 pts	48 ^{ème}	7 pts
9 ^{ème}	92 pts	19 ^{ème}	64 pts	29 ^{ème}	31 pts	39 ^{ème}	16 pts	49 ^{ème}	6 pts
10 ^{ème}	89 pts	20 ^{ème}	61 pts	30 ^{ème}	29 pts	40 ^{ème}	15 pts	50 ^{ème}	5 pts

Cette épreuve mise en place par le COMC (Comité d'Organisation de Manifestations cyclistes) fera l'objet d'un règlement particulier reprenant ces principes réglementaires.

ARTICLE 16. QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE SUR ROUTE

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN1 2018

La qualification des coureurs aux Championnats de France de cyclisme sur route sera réalisée selon le barème suivant :

- . 10 DN1 (de la 1^{ère} à la 10^{ème}) X 6 Coureurs = 60 COUREURS
- . 10 DN1 (de la 11^{ème} à la 20^{ème}) x 5 coureurs = 50 COUREURS

Le classement et la sélection des équipes DN1 sera réalisé à l'issue de la 5^{ème} manche de la Coupe de France DRAG BICYCLES des clubs DN1, La Sport Breizh (Bretagne) – Du 15 au 17 juin 2018.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DRAG BICYCLES DN2 2018

La qualification des coureurs aux Championnats de France de cyclisme sur route sera réalisée selon le barème suivant :

- 8 DN2 (de la 1^{ère} à la 8^{ème}) X 4 Coureurs = 32 COUREURS

Le classement et la sélection des équipes DN2 sera réalisé à l'issue de la 3^{ème} manche de la Coupe de France des clubs DN2 Drag Bicycles - Boucles de la Marne (Grand Est) – 27 mai 2018.